

## RESTAURER UNE FILIÈRE SCIENTIFIQUE AU LYCÉE



### Les propositions<sup>1</sup>

- > **Créer une nouvelle filière** (évaluée à environ une classe S sur trois) qui, à partir de la seconde, serait destinée à apporter les compétences en ingénierie **scientifique** dont le pays a besoin. Elle doit intégrer les composantes modernes d'un enseignement d'excellence tant au plan des outils, que des concepts et en particulier l'interdisciplinarité.
- > Utiliser les enseignements d'exploration (EDE) en seconde dans leur rôle d'aide à l'orientation, en profiter pour **montrer ce que c'est que faire des sciences, faire dialoguer les mathématiques, l'informatique et la physique dans des projets.**
- > Favoriser l'inclusion sociale avec un **programme d'identification des potentiels scientifiques** chez les jeunes issus des catégories socio-professionnelles défavorisées.

### Le constat

- > Depuis un peu moins de dix ans maintenant, les pays porteurs des économies les plus avancées et ceux en développement rapide ont identifié les Formations Scientifiques d'Excellence comme le premier avantage compétitif du nouvel environnement économique mondial.
- > L'amplitude et la complexité de la Nouvelle Industrialisation, sont tels que la formation des ingénieurs et scientifiques, qui en seront les acteurs indispensables, est considérée par ces pays comme un Enjeu National car c'est le socle du progrès social, sociétal et démocratique à tous les niveaux.
- > Aujourd'hui, dans les faits, la filière S n'est plus une filière scientifique.

### Les bénéfices

Il s'agit de nous doter du corps de 60 000 lycéens et étudiants, susceptibles d'aller vers les doctorats scientifiques, qui pourront jouer un rôle irremplaçable dans la transformation du pays pour développer ces nouveaux services et industries qui demandent une culture et des compétences scientifiques de premier plan.

<sup>1</sup> Ces propositions sont le résultat d'un groupe de réflexion baptisé Cercle Léna pour les Formations Scientifiques d'Excellence rassemblant une quinzaine de responsables de l'éducation, des entreprises, des syndicats professionnels et des organismes en charge de la formation des ingénieurs.